

Communiqué de presse

Adaptation des bus aux personnes handicapées

Les utilisateurs de chaise roulante en ont assez de regarder passer les bus ! Ils en voient pourtant de plus en plus qui arborent le logo "accessible aux voitures". Mais ont-ils la certitude d'être embarqués lorsqu'ils se présentent à un arrêt ? La réponse est claire : c'est non...

Certes, Liège compte depuis plusieurs années 3 lignes adaptées aux utilisateurs de voiturette, les 4, 17 et 18. Sur la plupart des autres lignes, des bus arborent le sigle "personne handicapée". Malgré cela, l'accessibilité du transport collectif ne s'améliore guère...

Voilà pourquoi les associations membres du collectif mobilité Liège-Verviers, lassées d'attendre des nouvelles mesures concrètes, ont mis sur pied l'opération "pour que les portes s'ouvrent"

"Pour que les portes s'ouvrent"

Les associations ont décidé de "forcer" l'accès aux bus du TEC. A Liège et dans les environs, on voit de plus en plus souvent des bus à plancher bas, des bus qui sont équipés de rampe d'accès et qui arborent le sigle "chaise roulante". On croirait même que la discrimination dont sont victime les "chaisards" depuis que les transports en commun existent est terminée...

Eh bien non, l'expérience montre que les chauffeurs ne connaissent que rarement le maniement correct des rampes ; parfois, ils n'en connaissent même pas l'existence ... ou prétendent qu'elles ne sont pas raccordées ... Aujourd'hui, un "chaisard" doit donc, à chaque fois qu'il souhaite prendre le bus, négocier son embarquement et compter sur le bon vouloir du conducteur pour obtenir le droit de voyager en Transport En Commun.

Voilà pourquoi une quinzaine de personnes handicapées se sont présentées à divers arrêts de bus répartis dans l'agglomération liégeoise le long de lignes réputées "non adaptées", telles les 1, 3, 7, 10, 12, 20, 21, 22, 23, 26, 29, 33, 35, 75, etc. Leur but n'avait rien d'extraordinaire : se rendre au centre ville, à un rendez-vous avec la presse dans les Galeries Saint Lambert, ce mardi 6 octobre à 11h.

L'optique des associations est simple : même si tous les bus ne sont pas adaptés et même si les arrêts ne répondent pas encore tous aux règles d'accessibilité, l'envie - pour ne pas dire le besoin - de bouger est telle que les personnes handicapées sont prêtes à supporter l'inadaptation partielle et

temporaire du réseau. Elles savent que le TEC est contraint, comme tous les opérateurs de transport en commun, d'adapter son parc de véhicules. Ainsi en a décidé l'Union européenne (directive 2001/85/CE).

Une demande mal comprise

Certes, nous savons que le TEC envisage - dans un délai non défini - d'augmenter le nombre de lignes adaptées. Le TEC s'oriente vers l'adaptation en priorité des lignes menant vers les grands hôpitaux. Or, notre collectif s'est depuis longtemps prononcé pour l'adaptation prioritaire des lignes qui mènent vers les centres commerciaux et les pôles de loisirs importants. Quand cessera-t-on de considérer que les personnes handicapées ne sont que des consommateurs de soins de santé ?

Un moment qui n'a pas été choisi au hasard !

En pleine campagne CAP 48, au milieu de la semaine de l'accessibilité initiée par l'échevinat des affaires sociales et de la famille de Liège, comment mieux marquer l'envie de bouger - comme tout le monde ?

Listes des associations participant à l'action :

AVJ Liège, Handicap Physique et Logement, AVJ Pluriel, GAMAH, l'ALH, l'ASPH, Télé-service Liège, Altéo, l'Ancre bleue, Revivre chez Soi et La Lumière.

Contacts

Vincent Snoeck (GAMAH) : 0486/47.71.60

Geneviève Hustinx (ALH) : 0498/48.51.51

Gérard Silvestre (Altéo) : 0475/75.48.29

AVJ Liège
Revivre chez Soi

Handicap Physique et Logement

Télé-service Liège



La Lumière

